



Institut
du Bosphore

BULLETIN POLITIQUE FRANCE – TURQUIE

MARS – MAI 2011

SOMMAIRE

ASSEMBLEE NATIONALE	3
Extraits du débat sur l'"Europe et Méditerranée" et de l'intervention d'Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et européen, (Printemps arabe / UE / Turquie) – 30 mars	3
COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES DE L'ASSEMBLEE NATIONALE	4
Extraits de l'audition de SEM Yossi Gal, ambassadeur d'Israël en France – 6 avril	4
Extraits de l'audition d'Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et européennes, (Egypte – Turquie) – 15 mars	4
Extraits de l'audition de François Gouyette, ambassadeur de France en Libye, sur les événements en Libye, (Turquie / Libye) – 8 mars	4
COMMISSION DES AFFAIRES EUROPEENNES DE L'ASSEMBLEE NATIONALE	5
Extraits de l'audition de Jacques Delors, président fondateur de « Notre Europe », (adhésion de la Turquie dans l'UE) – 6 avril	5
SENAT	6
Le rejet de la proposition de loi tendant à réprimer la contestation de l'existence du génocide arménien – 4 mai	6
COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA DEFENSE DU SENAT	7
Audition d'Egemen Bağış, ministre chargé des affaires européennes et négociateur en chef de la Turquie pour les négociations d'adhésion avec l'Union européenne - 6 avril	7
QUESTION AU GOUVERNEMENT	15
Question de Labaune Patrick (UMP) sur le « génocide arménien » – 1 mars & Réponse du ministère des Affaires étrangères et européennes – 12 avril	15
MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE	16
Communiqué de presse : Déplacement de Pierre Lellouche, secrétaire d'Etat chargé du Commerce extérieur, en Turquie – 21 mars	16
MINISTERE DE LA DEFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS	17
Communiqué de Presse : « Avion de transport militaire A400M », (Partenariat, Turquie) – 7 avril	17
AMBASSADE DE FRANCE EN TURQUIE	18
Visite en Turquie de Jacques Blanc, président du groupe d'amitié France / Turquie du Sénat, 18 – 22 avril	18
Visite en Turquie de Jean Bizet, président de la Commission des affaires européennes du Sénat, 28 mars – 1 ^{er} avril	18
Visite en Turquie de Pierre Lellouche, secrétaire d'Etat chargé du Commerce extérieur, 23-25 mars	19
DECLARATIONS DES PERSONNALITES POLITIQUES FRANÇAISES	21
Extraits de l'entretien du ministre des affaires étrangères et européennes Alain Juppé avec RTL, (Libye / Turquie / France) – 24 mars	21
Extraits de l'entretien du président de la république Nicolas Sarkozy avec l'hebdomadaire brésilien "VEJA", (Turquie /UE) – 12 mars	21
DECLARATIONS DES PERSONNALITES POLITIQUES TURQUES	22
Entretien d'Egemen Bağış, ministre chargé des affaires européennes et négociateur en chef de la Turquie pour les négociations d'adhésion avec l'Union européenne avec Sciences Po – 6 avril	22

ASSEMBLEE NATIONALE

Extraits du débat sur l'"Europe et Méditerranée" et de l'intervention d'Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et européen, (Printemps arabe / UE / Turquie) – 30 mars

Nicole Ameline (UMP) : « (...) Enfin, tout en espérant que soient rectifiées les maladresses commises au départ, je considère aussi que l'UPM constitue une très bonne base. Je pense, en particulier, à la Turquie. Il est fondamental que ce pays soit replacé au cœur du jeu politique méditerranéen. Nous connaissons l'influence de cette grande puissance. Je partage également l'idée selon laquelle il convient d'accélérer la reconnaissance internationale de l'État palestinien, seule garantie de paix durable pour Israël. (...) »

Daniel Garrigue (Député n'appartenant à aucun groupe) : « (...) Enfin, l'ensemble de ces événements ne doivent-ils pas nous conduire à réviser notre attitude vis-à-vis de la Turquie ? La Turquie a pris des positions traduisant une indépendance plus marquée qu'auparavant. Notre attitude sur le dossier de l'adhésion turque ne contribue-t-elle pas à faire naître ces différences d'appréciation ? Comment envisagez-vous de mieux associer la Turquie aux actions et aux initiatives de l'Union européenne ? (...) »

Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et européens : « (...) La Turquie a été évoquée par Mme Ameline et M. Garrigue. C'est un sujet majeur. Vous connaissez la position du gouvernement, qui est aussi celle d'une très large majorité de l'Assemblée nationale. Nous devons développer avec la Turquie, partenaire proche et pays clé, des relations aussi étroites que possible. Je vous rappelle qu'elle était dans l'Union pour la Méditerranée. De même, j'aurais pu, perfidement, faire remarquer à M. Garrigue, qui n'aime guère l'OTAN, que la Turquie en est membre. C'est ce qui lui permet d'être un partenaire très actif : nous le voyons dans l'intervention en Libye en ce moment. Nous avons demandé à Mme Ashton de relancer les relations entre l'Union européenne et la Turquie sur tous les sujets. Je souhaite pour ma part que nos relations avec ce grand pays soient aussi étroites que possible. (...) »

Compte rendu du débat : [Cliquez ici](#)

Extraits de l'intervention d'Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et européennes lors du débat sur la « Déclaration du Gouvernement sur l'intervention des forces armées en Libye » - 22 mars

Alain Juppé : « S'agissant de l'opposition de la Turquie, dont il fut question tout à l'heure, j'ai sous les yeux une dépêche toute fraîche, datée du 22 mars, dont je vous livre le contenu : le président américain et le Premier ministre turc sont tombés d'accord sur la nécessité d'une large contribution internationale, dont celle des pays arabes, aux opérations de la coalition en Libye. Il ne me semble pas que cela soit une déclaration dissidente de la Turquie ! »

Compte rendu du débat : [Cliquez ici](#)

COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

Extraits de l'audition de SEM Yossi Gal, ambassadeur d'Israël en France – 6 avril

Jean-Michel Ferrand (UMP): « La Turquie a longtemps été un partenaire privilégié d'Israël, avec lequel vous organisiez des manœuvres communes. L'année dernière, elles ont été gelées après les événements à Gaza. Qu'en est-il de vos relations avec ce pays devenu un acteur incontournable au Moyen-Orient ? »

Yossi Gal : « Nous souhaitons ardemment poursuivre nos contacts étroits avec la Turquie, en raison de sa proximité et de l'influence qu'elle exerce sur d'autres pays de la région. Nous avons toujours l'espoir que les choses s'arrangent. Ce qui s'est passé l'année dernière avec la flottille est très regrettable, et j'y reviens parce qu'une nouvelle flottille est prévue. Je serai très clair à ce sujet : quiconque participe à cette flottille le fait pour des raisons exclusivement politiques. Si vous jugez que Gaza a besoin d'approvisionnements, toutes les voies vous sont ouvertes pourvu qu'il ne s'agisse ni d'armes, ni de produits chimiques qui servent à fabriquer des explosifs. Pour venir en aide aux populations nécessiteuses, il est inutile de provoquer des incidents dans les eaux de la Méditerranée. »

Compte rendu de l'audition : [Cliquez ici](#)

Extraits de l'audition d'Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et européennes, (Egypte – Turquie) – 15 mars

Alain Juppé : « S'agissant des Frères musulmans en Égypte, tout est possible, le pire comme le meilleur. Parmi les jeunes que j'ai rencontrés, qui m'ont beaucoup impressionné par leurs qualités intellectuelles, quatre disaient appartenir aux Frères musulmans – l'un se qualifiait de « musulman libéral » –, et leur référence commune était l'AKP en Turquie, parti islamique mais démocratique. »

Compte rendu de l'audition : [Cliquez ici](#)

Extraits de l'audition de François Gouyette, ambassadeur de France en Libye, sur les événements en Libye, (Turquie / Lybie) – 8 mars

François Gouyette : « Cela étant, sur les grands contrats, la concurrence est extrêmement vive. J'ai mentionné les Chinois, mais les Turcs ont également fait une percée spectaculaire, au point de devenir le troisième partenaire du pays, alors que la Turquie ne faisait même pas partie des six premiers il y a quelques années. Quant à la France, elle se maintient entre la quatrième et la neuvième place - elle était sixième en 2009. »

Compte rendu de l'audition : [Cliquez ici](#)

COMMISSION DES AFFAIRES EUROPEENNES DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

Extraits de l'audition de Jacques Delors, président fondateur de « Notre Europe », (adhésion de la Turquie dans l'UE) – 6 avril

Marie-Louise Fort (UMP): « Ayant l'honneur d'assurer le suivi de sa demande d'adhésion pour le compte de notre Assemblée, je souhaite également vous interroger sur la Turquie. Il semble que ce pays, dont l'action diplomatique s'est notablement intensifiée, soit désormais moins pressé de rejoindre l'Union européenne. Il n'a cependant jamais caché avoir été blessé par les prises de position de certains pays, dont le nôtre. J'aimerais donc connaître votre sentiment sur l'avenir de nos relations avec la Turquie. »

Michel Diefenbacher (UMP): « Le premier est l'élargissement ou, plus précisément, la candidature turque. Président du groupe d'amitié France-Turquie, je crois que le moins qu'on puisse dire est que les négociations patinent. Les responsabilités sont partagées. Les pays européens – en particulier la France – en ont incontestablement une part, mais la Turquie également, qui met peu d'empressement à répondre aux conditions posées par les membres de l'Union. Partagez-vous cette analyse ? Quelles peuvent être les conséquences de ce qu'il faut bien appeler une prise de distance ? »

Jacques Delors : « S'agissant de la Turquie, ma position a toujours été la suivante : oui à la négociation, puis on verra. J'étais résolument opposé à l'idée de dire non d'emblée à cette candidature, car c'est entamer une bataille idéologique contre des forces obscures qui se parent du nom de l'islam et entendent nous dénoncer comme monde nanti et comme monde chrétien. Et si la Turquie a aujourd'hui pris ses distances, c'est en grande partie à cause de nous. Le parti au pouvoir dans ce pays pouvait devenir l'équivalent de la démocratie chrétienne dans l'Europe des années 1950. Or non seulement nous avons dit non – je pense à Mme Merkel, mais aussi à M. Juppé, ce qui m'a surpris –, mais nous avons eu un comportement qui n'était pas acceptable. Nombre d'intellectuels et d'hommes politiques turcs – M. Diefenbacher en sait quelque chose – sont cependant attachés à la France. Il ne faut pas laisser perdre cet atout – mais cela peut encore être rattrapé.

Nous menons désormais une lutte idéologique et politique contre l'islamisme intégriste. Il ne faut pas lui fournir d'armes contre nous. L'islamisme intégriste, c'est la négation de l'autre – celle-là même qui a conduit aux totalitarismes. »

Compte rendu de l'audition : [Cliquez ici](#)

SENAT

Le rejet de la proposition de loi tendant à réprimer la contestation de l'existence du génocide arménien – 4 mai

« Le Sénat a rejeté, mercredi 4 mai, la proposition de loi de M. Serge Lagache et plusieurs de ses collègues tendant à réprimer la contestation de l'existence du génocide arménien.

Les sénateurs ont adopté une motion tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité à ce texte par 196 voix contre 74.

Réunie le mercredi 13 avril 2011, la commission des lois avait examiné le rapport de M. Jean-Jacques Hyest sur cette proposition de loi.

Après avoir rappelé que la France avait officiellement reconnu l'existence du génocide arménien par [la loi du 29 janvier 2001](#), M. Hyest avait indiqué que la contestation de l'existence du génocide arménien pouvait faire l'objet d'actions devant la juridiction civile, sur le fondement de l'article 1382 du code civil et appelé l'attention de ses collègues sur les difficultés que risquait de susciter la création d'une infraction pénale de contestation de tels faits :

- En premier lieu, le rapporteur s'était interrogé sur la légitimité du législateur à intervenir dans le cours de la recherche historique en qualifiant juridiquement des événements du passé, rappelant le débat suscité par l'adoption de plusieurs « lois mémorielles » au cours des récentes années.
- En second lieu, il avait souligné les conséquences diplomatiques inopportunes que susciterait l'adoption de la proposition de loi, tant sur les relations bilatérales franco-turques que sur le timide rapprochement engagé, avec le soutien de la France, entre la Turquie et l'Arménie.
- Enfin, le rapporteur avait estimé que la création d'une infraction pénale de contestation du génocide arménien de 1915 présentait un risque sérieux de contrariété aux principes constitutionnels de légalité des délits et des peines, d'une part, et de liberté d'opinion et d'expression, d'autre part.

Au terme d'un débat, la commission avait adopté à l'unanimité la proposition du rapporteur tendant à opposer à la proposition de loi l'exception d'irrecevabilité, dans les conditions prévues par l'article 44 du Règlement du Sénat. »

- ↪ *Compte rendu intégral des débats, 4 mai : [Cliquez ici](#)*
- ↪ *La proposition de loi tendant à réprimer la contestation de l'existence du génocide arménien, 13 avril: [Cliquez ici](#)*
- ↪ *L'examen en commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du Règlement et d'administration générale, 13 avril : [Cliquez ici](#)*

COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA DEFENSE DU SENAT

Audition d'Egemen Bağış, ministre chargé des affaires européennes et négociateur en chef de la Turquie pour les négociations d'adhésion avec l'Union européenne - 6 avril

« Au cours d'une seconde séance tenue dans l'après-midi, la commission auditionne, conjointement avec la commission des affaires européennes, M. Egemen Bagis, ministre chargé des affaires européennes et négociateur en chef de la Turquie pour les négociations d'adhésion avec l'Union européenne.

M. Jean Bizet [(UMP)], président de la commission des affaires européennes : (...) Votre visite à Paris est un nouveau signe de la vigueur des liens qui unissent la France et la Turquie depuis déjà plusieurs siècles. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si la saison de la Turquie, qui s'est déroulée sur l'ensemble du territoire français entre juillet 2009 et mars 2010, a remporté un tel succès. C'est précisément parce que nos deux pays partagent une longue histoire commune, dont l'origine remonte au XVI^e siècle, de nombreux sujets de préoccupation communs et une certaine fascination réciproque - je pense, par exemple, aux nombreux auteurs français qui ont séjourné en Turquie et ont écrit parmi les plus belles pages de la littérature française ou encore à la référence à la France dans la construction de la République de Turquie.

Il est vrai que nos relations connaissent parfois des périodes de crispation, mais pourrait-il en être autrement dans une relation d'amitié aussi longue ? C'est parce que nous sommes amis que nous pouvons nous parler avec autant de franchise et je suis persuadé que les éléments qui nous rapprochent finiront toujours par l'emporter.

Plus personnellement, je voudrais vous dire la joie que j'ai à vous recevoir au Sénat, une semaine après vous avoir rencontré à votre ministère à Ankara. Je profite de cette occasion pour vous renouveler mes remerciements pour l'accueil qui nous a été réservé lors de notre déplacement en Turquie. J'espère que votre séjour à Paris sera aussi constructif pour vous que l'a été le déplacement de la délégation de la commission des affaires européennes la semaine dernière.

M. Robert del Picchia [(UMP)], président : (...) Compte tenu du rôle très important joué par la Turquie sur la scène internationale, je souhaiterais vous interroger plus particulièrement sur les orientations de la politique étrangère de votre pays, notamment par rapport aux positions de l'Union européenne. Nous avons tous salué le rôle très positif joué par la Turquie dans les Balkans occidentaux pour favoriser la réconciliation régionale, par exemple lors de la rencontre entre le Président serbe et le Président de Bosnie-Herzégovine, sous l'égide du Président de votre pays. De même, au Caucase ou en Asie centrale, la Turquie a un rôle important à jouer pour favoriser la paix et la stabilité. Votre pays peut aussi aider à la relance du processus de paix israélo-palestinien, que nous espérons tous ici.

Toutefois, sur certains sujets, la position de la Turquie paraît s'écarter de celle de l'Union européenne et de la France. Je pense notamment au dossier du nucléaire iranien ou au renforcement de la coopération entre l'Union européenne et l'OTAN. La Turquie s'oppose toujours au renforcement de la coopération entre l'Union européenne et l'OTAN, malgré les difficultés qu'entraîne cette situation sur les théâtres d'opération, notamment en Afghanistan. Comment, d'après vous, pourrions-nous mieux coordonner la politique étrangère et la politique de sécurité et de défense de l'Union européenne et celle de votre pays ?

Enfin, nous souhaiterions connaître la position de votre pays à l'égard des événements récents au Maghreb et au Moyen Orient, notamment concernant l'intervention en Libye. Le système politique turc est souvent considéré comme un modèle pour l'ensemble des pays de la région. Par ailleurs, votre pays exerce une influence importante, en matière politique, économique ou culturelle. Or, il semblerait que votre pays ait choisi d'adopter, du moins au début, une position assez prudente et en retrait, comme en témoigne votre refus de participer à l'intervention en Libye. Pourriez-vous nous expliquer les raisons de ce choix ? Ne pensez vous pas que la Turquie devrait s'impliquer davantage dans la région ?

M. Egemen Bagis : Nous avons en effet pu discuter la semaine dernière sur les négociations d'adhésion et sur les événements du Maghreb et du Machrek. Il m'est agréable de poursuivre nos échanges, ici, dans un cadre plus large ; je vous remercie de votre chaleureux accueil et de me permettre de m'entretenir avec des représentants du peuple français après avoir rencontré depuis ce matin la presse française, puis les ministres M. Laurent Wauquiez et M. Bruno Le Maire.

Les relations entre la France et la Turquie remontent à 400 ans et la première des représentations que la France ait jamais ouvertes à l'étranger fut le Palais de France, sis dans ma circonscription d'Istanbul.

Plus d'un million d'Européens viennent chaque année en Turquie et nous avons avec la France toute une série de projets menés conjointement. Sur le plan international, même si nous ne sommes pas toujours d'accord, l'important c'est que nous oeuvrons autour de valeurs communes : les droits de l'homme, l'État de droit et notre projet d'adhésion à l'Union européenne. Pour celle-ci, deux nouveaux chapitres ont été ouverts sous la présidence française et j'ai eu aujourd'hui confirmation que, pour le président Sarkozy, en dehors des cinq chapitres sur lesquels il y a blocage, les trente autres ne posent pas de problème et, préférant voir le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide, ce sont ceux-là que je veux considérer.

Dans les Balkans occidentaux, la Turquie s'efforce d'oeuvrer pour la paix. La médiation menée l'an dernier par notre Premier ministre entre la Bosnie-Herzégovine et la Serbie montre que nos efforts sont couronnés de succès. La semaine dernière, nous étions en Macédoine, pays central en Europe, où Kemal Atatürk fit sa formation militaire. Aujourd'hui, la France et la Turquie coopèrent en Libye, qui fit aussi partie de l'Empire ottoman. Il nous importe beaucoup que la paix et la prospérité règnent dans ces régions car, si vous n'aidez pas à éteindre l'incendie chez votre voisin, le feu peut s'étendre jusqu'à chez vous.

La Turquie, qui détient le Secrétariat général de l'Organisation de la conférence islamique, mène un constant travail de médiation, y compris dans le conflit palestinien-israélien. S'il n'y a pas de paix dans les Balkans occidentaux, il n'y aura pas de paix en Europe ni, en conséquence, dans le monde. C'est la même chose pour le Moyen-Orient. Les hommes et les femmes qui, aujourd'hui, descendent dans la rue luttent pour la démocratie et pour de meilleures conditions de vie. Ces pays se comparent à la Turquie. Avec ces populations nous avons des valeurs communes et la Turquie est pour elles une source d'inspiration. Si nos traditions sont communes, la Turquie a pris de l'avance, depuis les Tanzimat de 1839, la création de notre République en 1923 jusqu'à nos négociations d'adhésion. Cette avance, ce modèle que nous constituons pour ces pays justifient que nous soutenions leur demande de démocratie. Mais, pendant ce temps, la Turquie ne doit pas être entravée dans son chemin vers l'Union européenne. Et sur ce point, j'espère le soutien de nos amis français. La Turquie est candidate à l'adhésion, elle joue un rôle dans la politique européenne de sécurité et de défense ; c'est un membre important de l'OTAN, un des plus anciens et des plus expérimentés, et elle entretient, avec les pays en crise du Maghreb et du Machrek, des liens beaucoup plus étroits que bien d'autres pays de l'Organisation.

C'est pourquoi la Turquie s'étonne de ne pas être conviée dans les sommets où sont prises des décisions importantes pour la politique extérieure et de sécurité, alors que la Bulgarie ou la Roumanie y étaient invitées avant même leur adhésion. Malheureusement, depuis plus de quatre ans, la Turquie, ainsi que d'autres pays candidats comme la Croatie ou la Macédoine n'y sont plus invités.

En Libye, il semble que la diplomatie n'a pas été utilisée autant qu'elle aurait pu l'être et que toutes les occasions n'ont pas été saisies. Il y a dans cette région des mécanismes traditionnels ou tribaux dont il faut tenir compte. Qui peut nier les souffrances du peuple libyen ? C'est pour nous un peuple frère qui fit partie de l'Empire ottoman et où Atatürk a risqué sa vie. Nous voulons la fin des effusions de sang, nous voulons, dans le cadre de l'OTAN, créer des couloirs humanitaires et faire parvenir à un cessez-le-feu. Ce n'est pas facile... Notre ministre des affaires étrangères est aujourd'hui en Syrie. Avec la France, la Grande-Bretagne, les États-Unis et les membres de l'OTAN, il nous faut une vision commune. En tout cas, la Turquie n'a aucune prétention territoriale dans ces régions. Elle ne souhaite que la paix et la stabilité. En Libye résident 35 000 de ses concitoyens, dont une partie a été évacuée - avec d'autres étrangers, dont des Français parmi les 25 000 personnes que nous avons rapatriées. Un bateau turc en a ramené jusque dans les hôpitaux d'Izmir. A tous les dirigeants des pays en crise, nous vantons les mérites de la démocratie et leur recommandons de procéder aux réformes que réclament leurs peuples.

Pour notre adhésion, 13 chapitres sur 33 sont ouverts alors que nos réformes devraient permettre d'en faire ouvrir 29. Sur les 20 chapitres restants, 17 demeurent bloqués pour des raisons politiques. Les événements du Maghreb et du Machrek, et le fait que, pour ces pays, la Turquie soit une source d'inspiration, voire un modèle, devraient modifier la vision que les Européens ont de nous. (Applaudissements)

M. Jacques Blanc [(UMP)] : C'est avec beaucoup de bonheur que notre groupe d'amitié, très lié à son homologue au sein de la Grande Assemblée nationale de Turquie, mesure combien vous avez

fait progresser la Turquie. Tous ceux qui ont eu le privilège d'y aller en reviennent convaincus que vous avez su y conduire un changement profond. Nous souhaitons que votre long cheminement vers l'Union européenne se conclue rapidement. Vous avez dit avoir mesuré que, de la part de la France, il n'y a pas de blocage pour l'ouverture de certains chapitres. En effet, la présidence française a été l'occasion d'avancées en ce sens.

Dans ce monde méditerranéen actuellement troublé, j'aimerais avoir votre analyse sur l'évolution de l'Union pour la Méditerranée (UPM) et sur la manière de lui donner un contenu plus substantiel, sachant qu'il faut dissiper vos craintes qu'il s'agisse d'une diversion à votre marche vers l'adhésion.

Au Sénat, et dans tous les groupes politiques, il se trouve des élus qui souhaitent renforcer encore davantage les liens tant bilatéraux qu'avec l'Union européenne. Hier encore j'étais dans une réunion consacré à l'Afghanistan où des militaires français disaient pouvoir s'appuyer sur la Turquie. Et même au-delà de nos deux groupes d'amitié, vous pouvez compter sur beaucoup de responsables politiques qui ont mesuré ce que votre pays pouvait nous apporter et apporter à l'Europe. Nous souhaitons que tous aient une meilleure connaissance de votre pays et, à cet égard, la saison turque nous a permis de mieux découvrir ses réalités culturelles, technologiques ou politiques. Nous souhaitons aller de l'avant.

M. Egemen Bagis : Je remercie le groupe d'amitié du Sénat. Entre amis, nous pouvons évoquer un point sensible, un sujet déjà débattu par le passé au Sénat. Il s'agit des évènements de 1915, dont certains sénateurs voudraient discuter à nouveau. Notre rôle de politiques n'est pas de nous pencher sur le passé mais de façonner l'avenir afin de répondre aux aspirations du peuple. Ne remplaçons donc pas les historiens ! Ce ne serait bon ni pour nos nations ni pour les relations entre nos nations. Donc, j'en appelle à tous les sénateurs et les mets en garde : si ce sujet revenait sur le tapis, cela porterait atteinte à nos bonnes relations et provoquerait un dommage durable !

Sur l'UPM, je partage votre sentiment. Nous sommes avec vous dans plus de 40 organisations internationales dont le Conseil de l'Europe, le FMI, la Banque mondiale, l'OCDE, etc. L'UPM est une enceinte de dialogue importante mais qui ne doit en aucun cas être considérée comme une alternative à une autre enceinte. Pour que l'UPM soit dynamique, il faut la doter d'un Secrétariat général efficace et réunir les pays membres de cette Union. Pour cela, la Turquie sera toujours à vos côtés.

Je me suis rendu en Afghanistan et j'y ai vu la situation de nos soldats. A deux reprises, la Turquie a assuré le commandement de la FIAS. Si notre pays n'y a pas eu de pertes, c'est qu'il sait dialoguer avec le peuple afghan. C'est bien pourquoi on devrait nous consulter dans les sommets européens. L'OTAN devrait prendre en compte notre expertise et ce que nous avons fait là-bas. C'est valable aussi pour la Libye : parce que nous sommes proches de cette population, nos alliés doivent être disposés à nous écouter. Je rappelle que la Turquie est présente militairement dans 31 pays où elle oeuvre pour la paix et où nos soldats, comme les vôtres, risquent leur vie.

En 2010, la croissance de notre économie a atteint environ 9%. C'est aujourd'hui un pays plus puissant qu'hier - ce n'est pas moi, c'est l'OCDE qui le dit - et qui le sera encore davantage en 2011.

Avec ce potentiel de croissance, avec sa population jeune, avec son armée puissante, elle peut beaucoup apporter à l'Europe - et au monde - parce qu'elle sait faire coexister l'islam et la démocratie. Cela, nos alliés doivent enfin le comprendre.

M. Jean Bizet [(UMP)] : Je reviens sur le sujet qui vous préoccupe, la proposition de loi visant à réprimer la contestation du génocide arménien. Certains d'entre nous y voient en germe une atteinte à la liberté d'expression et à la liberté des chercheurs ; j'y vois aussi une remise en cause de la séparation des pouvoirs entre le législatif et le judiciaire. Je souhaite que nous n'allions pas plus loin sur le sujet.

Mme Catherine Tasca [(SOC)] : Sur nos relations bilatérales et sur votre entrée dans l'Union européenne, nos groupes politiques ne sont pas monolithiques. Les divergences de vue traversent tous les groupes et il y a des opposants à l'adhésion sur tous les bancs. Mais vous avez aussi ici beaucoup d'amis qui militent en votre faveur.

Nous sommes aussi nombreux au Sénat et au sein de notre groupe d'amitié à ne pas souhaiter dresser à nouveau entre nous l'obstacle d'un texte de loi qui porterait tort à nos relations. Mais l'initiative parlementaire est libre...

Et puisque nous sommes ici entre amis, il serait utile que vous nous donniez le point de vue de votre gouvernement sur la question très contestée de Chypre.

M. Bernard Piras [(SOC)] : J'émettrai ici une voix un peu discordante sur le génocide arménien. Je suggérerai, moi qui suis favorable à l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne, que votre pays reconnaisse le génocide. Le problème serait alors réglé ; les communautés arméniennes de la diaspora n'auraient plus à faire leur perpétuel forcing pour obtenir cette reconnaissance. J'ai noté avec intérêt les prises de position de certains intellectuels de votre pays, qui commencent à vouloir débattre de ce sujet que, jusqu'à présent il est interdit d'aborder dans votre pays. Je répète que je suis favorable à votre adhésion et ce que je vous dis, franchement, ne doit pas altérer notre amitié.

M. Egemen Bagis : Nous sommes entre amis ; je vais donc parler franchement. Sur Chypre, la position turque est très claire. En 2002, lorsque l'AKP est arrivé aux affaires, les grecs chypriotes ont eu la possibilité d'aller dans la partie nord de l'île. Ensuite, nous avons voulu que des allers-retours soient possibles entre les deux parties. M. Erdogan, alors secrétaire général de notre parti, a convaincu le Secrétaire général de l'ONU et le plan Annan a été mis au point. Je me souviens des paroles de M. Annan qui, après avoir essuyé trois échecs, disait ne pas vouloir en essayer un quatrième. M. Erdogan l'avait alors rassuré, l'assurant que la Turquie serait toujours à l'avant-garde pour la paix. En effet, 66% des Chypriotes turcs ont dit oui au plan Annan, tandis que 76% des Chypriotes grecs l'ont rejeté, refusant ainsi le retrait des forces armées, la réunification et la paix politique. Le Conseil européen du 24 avril 2004 a alors décidé - sur proposition de la France - de lever les restrictions pesant sur le nord de l'île. Depuis, sept ans se sont écoulés et, sur les vingt-sept États membres, un seul a appliqué cette décision ! En matière de commerce et de circulation entre le nord et le sud de l'île, il y a vraiment un injuste « deux poids, deux mesures ». Nous voulons que la

décision du Conseil européen soit appliquée. La multiplication des entraves à notre endroit est inacceptable.

Sur la question arménienne : que chacun commence par balayer devant sa porte ! Quel pays peut affirmer qu'aucune faute n'a entaché son passé ? Lorsque je me penche sur les études et recherches historiques, je m'aperçois qu'il n'y a pas eu génocide. Cela n'empêche pas que vous puissiez être d'un avis contraire. En 2004, le Parlement turc, à l'unanimité, a décidé d'envoyer une lettre à la république d'Arménie annonçant que nous allions ouvrir nos archives et proposant que tous les pays fassent de même et désignent des experts pour qu'ils étudient toutes ces archives et rédigent un rapport. Malheureusement, l'Arménie a refusé cette proposition, en exigeant la reconnaissance préalable du génocide.

C'est pourquoi il est tout à fait injuste de nous opposer cette question pour entraver notre adhésion. A aucun autre candidat on n'a demandé de se confronter à son passé. Lorsque l'Union européenne a été créée, a-t-on passé au crible le passé de chacun de ses membres ? Et lors de la dernière vague d'adhésion, tous les candidats satisfaisaient-ils à tous les critères requis ? Seul le respect de l'acquis communautaire est nécessaire pour adhérer. Et, je le répète, nous, responsables politiques, devons bâtir l'avenir, non nous retourner sur le passé. Dans le cadre du groupe de Minsk, coprésidé par la France, les États-Unis et la Russie, votre pays pourrait grandement faire progresser le dossier. Et plutôt que de s'occuper de ce qui se serait passé en 1915, qu'on s'occupe donc de ce qui se passe actuellement en Azerbaïdjan et des millions de personnes déplacées qui vivent sous des tentes. Qu'on s'occupe donc des questions actuelles et de l'avenir ! C'est ainsi qu'on préparera un futur plus radieux. Ce n'est pas en se focalisant sur le passé qu'on répondra aux aspirations de nos peuples.

(...)

M. Robert del Picchia [(UMP)], président : Et quelle est votre position sur le nucléaire iranien ? La Turquie avait proposé une médiation...

M. Egemen Bagis : La frontière entre la Turquie et l'Iran est délimitée depuis 1639 ; nos deux pays partagent une culture commune depuis plus de mille ans. Leurs relations, tant culturelles qu'économiques sont importantes. A titre d'exemple, 30% du gaz naturel consommé en Turquie provient d'Iran. Notre pays connaît beaucoup mieux la mentalité perse que les autres pays de l'OTAN ou de l'Union européenne. Il sait que les sanctions, embargos et autres condamnations ne sont pas efficaces et que le dialogue est la meilleure solution : mieux vaut ouvrir des McDonald's ou des Carrefour dans ce pays...

Dans le cas de l'Iran, comme de tout autre pays, nous sommes contre l'armement nucléaire. Soyez rassurés sur ce point. Avec le Brésil, nous avons tenté de convaincre le gouvernement iranien. Et des négociations avaient été entamées pour que de l'uranium très peu enrichi soit utilisé à des fins médicales. Nous avons aussi conclu un accord sur un troc. Malheureusement, le Conseil de sécurité a coupé court à tout cela en décidant des sanctions, auxquelles nous nous étions opposés. La Turquie n'est pas de ces pays qui attaquent les flottilles humanitaires... Et même si nous nous sommes élevés contre ces sanctions, il s'agit d'une décision du Conseil de sécurité et nous n'avons

rien fait contre elle. Un avion a été obligé d'atterrir en Turquie et sa cargaison a été saisie. Nous faisons toujours notre devoir ; nous sommes respectueux du droit international.

En définitive, à qui nuisent les sanctions contre l'Iran ? Aux populations, non au gouvernement. Pour ce pays voisin qu'est l'Iran, nous serons toujours disposés à servir d'intermédiaire, si l'on nous en fait la demande.

M. Didier Boulaud [(SOC)]: Quel est votre sentiment sur le Sud du Caucase, une zone importante pour la Turquie, et en particulier sur les relations entre la Géorgie et la Russie ? La Turquie avait joué un rôle de médiateur durant la crise qui avait opposé ces deux pays. Aujourd'hui, la situation semble bloquée : la Russie a mis la main sur deux régions géorgiennes, l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud. Que pensez-vous de la demande qu'a faite la Géorgie d'intégrer l'OTAN, organisation dont vous êtes un membre important ? A long terme, ce pays souhaite également entrer dans l'Union européenne. Enfin, dans ce pays aussi, se pose le problème des réfugiés, même s'il est moins aigu qu'en Azerbaïdjan.

M. Egemen Bagis : Lors de la crise géorgienne, le premier ministre turc s'est rendu en Géorgie : M. Sarkozy a oeuvré pour la réconciliation sur place ; nous avons suivi ce dossier de près. La Turquie veut la paix, que ce soit au Nord, à l'Est ou au Sud de ses frontières. Si cela est souhaité, nous servirons volontiers d'intermédiaire. Nous sommes attachés au principe de l'intégrité territoriale. Néanmoins, il faut également tenir compte des mosaïques de populations dans ces régions, traiter les ethnies sur un pied d'égalité et respecter leurs aspirations. La Turquie entretient des relations commerciales, militaires et politiques avec l'ensemble de ces pays.

M. Jacques Blanc [(UMP)]: Que pensez-vous de l'évolution en Syrie, pays avec lequel vous entretenez des relations assez fortes ? Ensuite, quid de vos liens avec Israël ?

M. Egemen Bagis. - La Turquie a été l'un des premiers pays musulmans à reconnaître la souveraineté d'Israël ; nous avons également accompagné d'autres pays, tel le Pakistan, dans ce cheminement. Les négociations entre la Syrie et l'Israël via la Turquie étaient sur le point d'aboutir il y a deux ans, lorsque Israël a commis un acte de violence à Gaza. Pas moins de neuf personnes ont trouvé la mort dans l'attaque contre la flottille qui transportait une aide humanitaire. Le bateau ne se trouvait même pas dans les eaux territoriales israéliennes ! Nous demandons des excuses, la moindre des choses pour les familles des victimes. Cette demande paraît raisonnable ; nous comprenons mal l'obstination d'Israël. Nous souhaitons le rétablissement de nos relations avec ce pays ; nous n'avons aucune difficulté avec sa population. J'ai moi-même conduit une délégation importante à une cérémonie en mémoire d'Auschwitz. Les citoyens turcs d'origine juive vivent en bonne intelligence avec leurs autres compatriotes.

Nous n'avons aucun problème avec le peuple israélien : nous condamnons seulement l'attitude des membres de son gouvernement et attendons de leur part des excuses.

M. Robert del Picchia [(UMP)], président : La Turquie voit son poids économique et politique s'accroître chaque jour ; l'Union européenne a besoin d'elle. Au terme des négociations d'adhésion

qui dureront encore des années, n'y a-t-il pas un risque que ce pays, considérant son développement, estime ne plus avoir besoin de l'Europe et négocie une alternative à l'adhésion ?

(...)

M. Egemen Bagis : Tout dépend de votre définition de l'Union européenne. S'agit-il d'une simple union économique ? Avec un taux de croissance de 9 %, la Turquie aura peut-être des doutes... En revanche, si l'Europe est également une union politique, dotée d'un budget militaire important, nous voulons participer à la construction de la paix. Grâce à elle, vous avez réussi à éloigner le spectre des guerres sanglantes qui vous ont opposés aux Allemands et aux Anglais. Pourquoi l'adhésion de la Turquie vous gêne-t-elle tant quand notre relation n'est pas grevée par ce passé difficile ? Avec l'entrée de notre pays dans l'Union, un projet de paix à dimension continentale prendra une dimension mondiale. Pour nous, il n'y pas d'alternative à l'adhésion ; nous poursuivrons sur la voie des réformes à accomplir pour intégrer l'acquis communautaire. On ne change pas de recette dès que le diététicien constate des difficultés... Voyez les efforts que nous avons réalisés : nous respectons 95 % des critères politiques avec une économie prospère. Nous avons conclu une union douanière avec l'Europe, 66 % de nos échanges sont orientés vers l'Europe ; plus de 5 millions de Turcs vivent en Europe : c'est plus que la population de plusieurs petits États européens. Nous sommes présents partout, si ce n'est dans les instances décisionnelles... Puisse cela changer dans un avenir proche ! (Applaudissements)

M. Jean Bizet [(UMP)] : Merci pour la clarté de vos réponses. Lors de son entretien avec le président Sarkozy, le Président Gül avait dit son souci d'une meilleure répartition des richesses entre les régions, et au sein de la population ; cet aspect est important pour nous. Autre sujet qui a fait l'objet du point 6 de l'accord entre les deux chefs d'État : oeuvrer à la maîtrise de la volatilité des prix des matières premières au sein du G20. Une question essentielle quand la Turquie sera un important hub énergétique demain ! Enfin, l'Union pour la Méditerranée n'est pas un succédané de l'adhésion à l'Union. Nous espérons que la Turquie participera activement au partenariat pour la démocratie et une prospérité partagée, annoncé par M. Barroso. Nous serons très attentifs sur tous ces dossiers. »

Compte rendu de l'audition : [Cliquez ici](#)

QUESTION AU GOUVERNEMENT

Question de Labaune Patrick (UMP) sur le « génocide arménien » – 1 mars & Réponse du ministère des Affaires étrangères et européennes – 12 avril

Q : « M. Patrick Labaune attire l'attention de Mme la ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur la nécessité de voter une loi contre le négationnisme du génocide arménien. Une proposition de loi a été votée en ce sens par le Parlement le 12 octobre 2006. Or, à ce jour, ce texte n'est toujours pas inscrit à l'ordre du jour du Sénat. C'est la raison pour laquelle il lui demande la raison de ce blocage. »

R : « Les massacres commis à l'encontre de la communauté arménienne en 1915 dans l'ancien empire ottoman ont laissé une empreinte douloureuse dans l'histoire du xxe siècle. Ils font partie de la mémoire collective de tous les Arméniens, des descendants et des rescapés que la France, fidèle à sa tradition d'asile, s'honore d'avoir accueillis. Par le vote de la loi du 29 janvier 2001 qui indique que « la France reconnaît publiquement le génocide arménien », le Parlement français a voulu assumer un devoir de mémoire. Le Gouvernement en a pris acte. La loi française condamne par ailleurs toute provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence raciale. S'agissant de la proposition de loi du 12 octobre 2006 visant à sanctionner pénalement la négation du génocide arménien, la position du Président de la République et du gouvernement n'a pas changé : nous ne sommes pas favorables à l'inscription de ce texte à l'ordre du jour du Sénat.

Outre que l'adoption d'une nouvelle loi viendrait se superposer à un dispositif législatif déjà existant et contredirait la volonté exprimée par le Parlement en 2005 de ne plus légiférer sur l'histoire, elle pourrait compromettre le travail patient et constructif des historiens, fondé sur la réflexion et le dialogue, en vue de l'élaboration d'une mémoire commune, acceptée et reconnue par tous. C'est aux historiens, et à eux seuls, qu'il appartient d'établir la réalité des événements du passé et de façonner notre mémoire collective.

Il convient de ne pas confondre élaboration de la loi et travail historique. La France, fidèle aux principes et aux valeurs qui n'ont jamais cessé de guider son action depuis des siècles, continuera à porter un message de paix et de réconciliation, le seul à même d'apporter à la région la stabilité et la prospérité auxquelles elle aspire légitimement. Le débat en Turquie a progressé sur la période récente, grâce à l'engagement d'intellectuels et d'historiens.

Nous apportons notre soutien à toutes les initiatives de dialogue entre les sociétés civiles turque et arménienne. Seul un dialogue apaisé permettra de parvenir à une compréhension commune de ces événements et de dépasser les tensions héritées du passé. »

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

Communiqué de presse : Déplacement de Pierre Lellouche, secrétaire d'Etat chargé du Commerce extérieur, en Turquie – 21 mars

« Pierre Lellouche, secrétaire d'Etat chargé du Commerce extérieur, se rendra en Turquie du Mercredi 23 mars à Vendredi 25 mars 2011.

Le déplacement du ministre en Turquie fait suite au déplacement du Président de la République il y a un mois, premier déplacement d'un Chef de l'Etat français depuis 1992, mais aussi au déplacement en France du Président turc, dans la cadre de la clôture de la saison de la Turquie en France en avril 2010, premier déplacement d'un chef d'Etat Turc depuis 1998.

Pierre Lellouche renforcera les bases d'une coopération bilatérale encore plus forte, permettant d'atteindre l'objectif ambitieux de 15 milliards d'euros d'échanges d'ici 2012.

Pour ce faire, le ministre aura des entretiens avec le ministre turc du Commerce, Monsieur CAGLAYAN et celui de l'Economie, Monsieur BABACAN. Il rencontrera également le ministre turc de l'Energie, Monsieur Yıldız. A cette occasion Pierre Lellouche signera un accord intergouvernemental pour le financement par la France, au titre du FASEP, d'une étude pour la mise en place d'un réseau de chaleur pour la Municipalité d'Elbistan.

Pierre Lellouche fera de la coopération sur pays tiers un objectif stratégique majeur de la relation économique et commerciale franco-turque.

C'est le message qu'il passera en priorité auprès de la communauté d'affaires française en Turquie, mais aussi lors de ses rencontres avec l'association des entrepreneurs constructeurs de Turquie, les représentants du patronat turc (Tüsiad) ainsi que la Chambre de commerce d'Istanbul.

Pierre Lellouche poursuivra le dialogue sur les priorités de la Présidence française du G20 et le rôle de la Turquie dans cette enceinte. Il évoquera la place de la France et de la Turquie sur la scène internationale.

La Turquie, particulièrement concernée par la volatilité des flux de capitaux, soutient les ambitions de la Présidence française en matière de réforme du Système monétaire international et en matière de gouvernance mondiale. Ces thématiques seront abordées lors des entretiens avec le Vice Premier Ministre en charge de la coordination économique Monsieur Ali Babacan, le Ministre d'Etat, Monsieur Egemen Bagis en charge des négociations avec l'UE.

Enfin, Pierre Lellouche tiendra une Conférence à l'Université de Galatasaray sur le thème de "la France et la Turquie face aux défis de la mondialisation".

Pierre Lellouche sera accompagné par une délégation d'hommes d'affaires, représentants les entreprises, ALSTOM, DALKIA, SANOFI-AVENTIS, THALES et VINCI Concessions. »

MINISTERE DE LA DEFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS

Communiqué de Presse : « Avion de transport militaire A400M », (Partenariat, Turquie) – 7 avril

« Les États partenaires du programme se sont réunis le jeudi 7 avril 2011 à Séville pour la signature de l'avenant qui fixe les nouvelles règles du contrat d'acquisition de l'avion de transport militaire A400M. Cette signature est l'aboutissement d'un travail commun de négociation qui a duré plusieurs mois.

Pour Gérard Longuet, ministre de la Défense et des Anciens combattants, «la signature de cet avenant donne un nouvel élan au plus ambitieux programme de coopération militaire européen. L'A400M devient ainsi une réalité pour l'Europe et pour la France, premier pays à recevoir un appareil, début 2013.»

La France a commandé 50 A400M pour renouveler la capacité de transport aérien des armées et remplacer les C-160 Transall. Les livraisons s'étaleront progressivement de 2013 à 2024.

Le premier vol de l'A400M a eu lieu en décembre 2009 à Séville. Depuis, les essais en vol sur les quatre avions prototypes se poursuivent. La production en série par Airbus Military a commencé en février 2011.

Les sept pays partenaires du programme sont l'Allemagne, la France, l'Espagne, le Royaume-Uni, la Turquie, la Belgique et le Luxembourg. L'A400M constitue un élément fondateur de la base industrielle et technologique européenne et de la politique de défense et de sécurité européenne. Sans équivalent dans le monde, l'A400M est un avion dont les performances et les capacités d'emploi lui confèrent un très fort potentiel à l'exportation. »

AMBASSADE DE FRANCE EN TURQUIE

Visite en Turquie de Jacques Blanc, président du groupe d'amitié France / Turquie du Sénat, 18 – 22 avril

« Une délégation de quatre sénateurs du groupe d'amitié France / Turquie du Sénat, conduite par son président, M. Jacques BLANC, effectue une visite en Turquie du lundi 18 au vendredi 22 avril 2011, à l'invitation de M. Yaşar YAKIŞ, président du groupe d'amitié Turquie / France de la Grande Assemblée Nationale de Turquie.

Outre M. Jacques BLANC, cette délégation comprend les sénateurs Yannick BODIN, Jean-Marc JUILHARD et Michel GUERRY. La délégation se rend à Istanbul, Ankara, et Gaziantep au cours de ce déplacement.

A Istanbul, lundi 18 et mardi 19 avril, M. BLANC et sa délégation ont notamment rencontré les communautés d'affaires française et turque ainsi que des représentants des think tanks avant de se rendre à l'Université francophone de Galatasaray.

A Ankara, mercredi 20 avril, M. BLANC et sa délégation seront reçus en audience par M. Abdullah GÜL, Président de la République de Turquie ainsi que par M. Ali BABACAN, vice-Premier ministre chargé de la coordination économique.

A la Grande Assemblée Nationale de Turquie, le président du groupe d'amitié France / Turquie du Sénat et sa délégation s'entretiendront avec M. Yaşar YAKIŞ, président du groupe d'amitié Turquie / France.

Le jeudi 21 avril, M. BLANC et sa délégation visiteront les installations du site industriel de Turkish Aerospace Industries. Ils seront reçus par ailleurs par M. Kemal KILIÇDAROĞLU, président général du CHP.

A Gaziantep, vendredi 22 avril, la délégation du groupe d'amitié France / Turquie du Sénat conduite par M. Jacques BLANC sera notamment reçue par M. Suleyman KAMÇI, gouverneur de Gaziantep, par M. Asim GÜZELBEY, maire de Gaziantep et par M. Mehmet ASLAN, président de la Chambre de commerce de Gaziantep.»

Visite en Turquie de Jean Bizet, président de la Commission des affaires européennes du Sénat, 28 mars – 1^{er} avril

« Une délégation de quatre sénateurs de la Commission des Affaires européennes du Sénat, conduite par son président, M. Jean BIZET, s'est rendue en Turquie du lundi 28 mars au vendredi 1er avril

2011, à l'invitation de M. Yaşar YAKIŞ, président de la Commission d'harmonisation UE / Turquie de la Grande Assemblée Nationale de Turquie.

Outre M. Jean BIZET, cette délégation comprenait les sénateurs Robert DEL PICCHIA, Bernadette BOURZAI et Charles GAUTIER. La délégation s'est rendue à Ankara, Bursa et Istanbul au cours de son déplacement.

A Ankara, M. BIZET et sa délégation ont été reçus en audience par M. Abdullah GÜL, Président de la République de Turquie. Ils se sont également entretenus avec M. Egemen BAĞIŞ, ministre d'Etat, négociateur en chef.

A la Grande Assemblée Nationale de Turquie, le président de la Commission des Affaires européennes du Sénat et sa délégation ont été reçus par M. Mehmet Ali ŞAHİN, Président de la Grande Assemblée Nationale de Turquie ; M. Yaşar YAKIŞ, président de la Commission d'harmonisation UE / Turquie et M. Murat MERCAN, président de la Commission des Affaires étrangères.

Au cours de son séjour à Ankara, M. Jean BIZET, accompagné de sa délégation, s'est rendu au mausolée d'Atatürk pour y déposer une gerbe.

A Istanbul, M. BIZET a prononcé une conférence à l'Université Galatasaray ayant pour thème « l'Union européenne dans un monde globalisé ». M. BIZET et sa délégation ont visité les lycées francophones Galatasaray et Saint-Michel. Ils ont également été reçus par Sa Sainteté le patriarche œcuménique grec-orthodoxe Bartholomée Ier.

A Bursa, la délégation de la Commission des Affaires européennes du Sénat conduite par M. Jean BIZET s'est rendue sur le site de l'usine Renault avant d'être reçue par M. Şahabettin HARPUT, gouverneur de Bursa. »

Visite en Turquie de Pierre Lellouche, secrétaire d'Etat chargé du Commerce extérieur, 23-25 mars

« Monsieur Pierre LELLOUCHE, secrétaire d'Etat chargé du Commerce extérieur, s'est rendu en Turquie du 23 au 25 mars 2011. Cette visite l'a conduit à Istanbul et Ankara. Il a accordé, avant son déplacement, une interview exclusive au quotidien économique Dünya, parue vendredi 25 mars.

A Istanbul, mercredi 23 mars, M. LELLOUCHE a rencontré des représentants des communautés d'affaires française et turque, dont la TUSIAD.

A Ankara, jeudi 24 mars, M. LELLOUCHE a été reçu par son homologue M. Zafer ÇAĞLAYAN, ministre d'Etat chargé du Commerce extérieur.

Il a rencontré par ailleurs : M. Ali BABACAN, vice-Premier ministre chargé de la coordination économique et M. Egemen BAĞIŞ, ministre d'Etat, négociateur en chef.

Avec M. Taner YILDIZ, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, M. LELLOUCHE a signé un accord relatif au financement d'une étude de faisabilité du projet de chauffage régional de la ville d'Elbistan au titre du Fonds d'étude et d'Aide au Secteur Privé (FASEP).

A Istanbul, vendredi 25 mars, M. LELLOUCHE a visité le site industriel de la société turque MEFAR, partenaire de la société française SANOFI-PASTEUR. Il a également été reçu à la Chambre de commerce d'Istanbul par M. Murat YALÇINTAŞ, son président.

M. LELLOUCHE a prononcé ce même jour à Istanbul une conférence à l'Université Galatasaray sur le thème « La France et la Turquie face aux défis de la mondialisation. »

DECLARATIONS DES PERSONNALITES POLITIQUES FRANÇAISES

Extraits de l'entretien du ministre des affaires étrangères et européennes Alain Juppé avec RTL, (Libye / Turquie / France) – 24 mars

« **Q** - Vous sentez, Alain Juppé, la méfiance monter dans les pays arabes, la Turquie aussi qui manifeste une forme d'opposition. Cela vous inquiète-t-il ?

R - Oui et non. Vous savez, quand on se lance dans une opération comme celle là, au début, tout le monde applaudit et puis, comme c'est difficile, comme cela peut être long, comme c'est très risqué, alors à ce moment-là chacun dit : ce n'est pas ça qu'il fallait faire. C'est un peu la règle du jeu. Mais la Turquie a une position beaucoup moins tranchée qu'on le dit ; elle est même prête à participer et à faire entendre sa voix à l'OTAN. »

Extraits de l'entretien du président de la république Nicolas Sarkozy avec l'hebdomadaire brésilien "VEJA", (Turquie /UE) – 12 mars

« **Q** - L'Union européenne tardant à accepter l'intégration de la Turquie, ce pays islamique tourne peu à peu le dos à l'Europe et se rapproche de l'Iran. Est-ce une erreur de ne pas avoir resserré les liens entre l'Occident et la Turquie ? Pourquoi ?

R - L'idée selon laquelle un grand pays comme la Turquie pourrait définir sa politique étrangère uniquement en fonction de la question de son adhésion à l'Union européenne, me semble non seulement extravagante, mais particulièrement irrespectueuse pour nos amis Turcs. La Turquie, c'est une grande diplomatie, particulièrement active dans la région et qui joue un rôle de plus en plus important sur la scène internationale, ce dont je me réjouis. J'ai toujours défendu l'idée que la Turquie et l'Union européenne devaient poursuivre leur rapprochement et construire une relation aussi étroite que possible ; mais sans aller jusqu'à l'intégration, qui ne profiterait en réalité ni à la Turquie, ni à l'Union européenne. La Turquie joue un rôle irremplaçable, dont le monde a plus que jamais besoin aujourd'hui : celui d'un pont entre l'Orient et l'Occident. Mais pour continuer à jouer pleinement ce rôle, la Turquie doit conserver cette place unique, qui fait sa force. C'est dans cet esprit que j'ai proposé que nous réfléchissions à la construction d'un vaste espace économique et humain commun, dont l'Europe, la Turquie, avec la Russie, seraient les piliers. »

DECLARATIONS DES PERSONNALITES POLITIQUES TURQUES

Entretien d'Egemen Bağış, ministre chargé des affaires européennes et négociateur en chef de la Turquie pour les négociations d'adhésion avec l'Union européenne avec Sciences Po – 6 avril

Le ministre chargé des affaires européennes et négociateur en chef de la Turquie pour les négociations d'adhésion avec l'Union européenne Egemen Bağış a participé à la conférence sur le thème "La Turquie et l'avenir de l'Europe" à Sciences Po à Paris le 6 avril. La conférence s'est déroulée en présence de l'ancien ministre et député européen Rachida Dati. Le discours d'Egemen Bağış a été suivi d'un échange avec l'auditoire.

Voir la vidéo: [Cliquez ici](#)